

## Fiche de données de sécurité

### PRODUIT **AQUARIS AS**

#### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE

Indications sur le produit	AQUARIS AS
Nom chimique	Acide sulfamidique
Types d'utilisation	Aplanissement de la sédimentation à les membranes de l'osmose inverse.
Désignation de l'entreprise	CHRIST AQUA ecolife SA Neuhofweg 53 4147 Aesch Téléphone: +41 (0)61 755 88 99 (Lu-Ve: 8.00 – 17.00 h) Telefax: +41 (0)61 755 88 90
Centre Suisse d'Information Toxicologique	Téléphone: +41 (0)44 251 51 51 (24 h : en cas d'urgence) National 145

#### 2. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique de la substance	Acide sulfamidique			
<b>Composants dangereux</b>				
Nom chimique	No. CAS	% Masse	No. EINECS	No. CEE
Acide sulfamidique	5329-14-6	>80%	226-218-8	016-026-00-0

#### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Identification des dangers  Xi irritant

Indications particulières Irritant pour les yeux et la peau. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

#### 4. PREMIERS SECOURS

Informations générales	Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Après inhalation	Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après contact avec la peau	Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Après contact avec les yeux	Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.
Après ingestion	Rincer la bouche et boire ensuite abondamment. Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.
Agents extincteurs inappropriés pour des raisons de sécurité	Jet d'eau à grand débit.
Dangers particuliers liés au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz qu'il dégage :	Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie. Anhydre sulfureux (SO <sub>2</sub> ); Oxyde d'azote (NO <sub>x</sub> )
Equipement de protection spécial de sécurité	Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiante.
Informations supplémentaires	Rafraîchir les emballages dangereux en pulvérisant de l'eau.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Les précautions individuelles	Eviter la formation de poussière. Porter un vêtement personnel de protection.
Mesures pour la protection de l'environnement	Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines. En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Méthodes de nettoyage/récupération	Recueillir par moyen mécanique. Nettoyer soigneusement le lieu de l'accident. Diluer avec beaucoup d'eau.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Manipulation

Indications Envier la formation poussière. En cas de formation de poussière, prévoir une aspiration.

Indications sur la protection contre les incendies et les explosions

Le produit n'est pas combustible.

### Stockage

Indications

N'utiliser que des emballages spécialement agréés pour le matériau/le produit. Ne pas utiliser de fûts en métal léger.  
Tenir les emballages hermétiquement fermés. Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.

Classe de stockage VbF

Néant

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Composants avec des valeurs limites à surveiller en rapport avec le lieu de travail

No. CAS	Désignation nature	Valeur	Unité
5329-14-6	Acide sulfamidique	-	-

Mesures de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques. Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection respiratoire

A titre provisoire, filtre. Filtre P2

Protection des mains

Gants résistant aux acides.

Protection des yeux

Lunettes de protection hermétiques

Protection du corps

Vêtements de travail protecteurs.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	Forme	Cristallin	
	Couleur	Blanc	
	Odeur	Inodore	
<b>Propriétés physiques</b>			
Valeur du pH	(25 °C)	1.2	(10 g/l)
<b>Changement d'état</b>			
Point de fusion		ca. 190 °C	DIN 51761
Point d'ébullition		> 200 °C	DIN 51761
Point d'éclair		Non applicable	
Inflammabilité		Le produit n'est pas inflammable.	
Température de décomposition		> 190 °C	
Danger d'explosion		Le produit n'est pas explosif	
Densité	(25 °C)	2.126 g/cm <sup>3</sup>	
Densité en vrac	(20 °C)	1500 kg/ m <sup>3</sup>	
Solubilité dans l'eau	(20 °C)	213 g/l	

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter	Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer. Décomposition commençant à : 190 °C
Réactions dangereuses	Un réchauffement se produit en cas d'addition d'eau. Réaction au contact de l'eau par formation d'acide sulfurique. Réactions aux agents d'oxydation puissants. Réaction aux acides puissants et aux alcalis. Dans une solution aqueuse, dégagement de l'hydrogène au contact e métaux.
Produits de décomposition dangereux	Gaz nitreux, Ammoniac, dioxyde de sulfure

## 11. INFORMATION TOXICOLOGIQUES

<b>TOXICITE AIGUE</b>	<b>Acide sulfamidique</b>
LD 0 (oral, rat)	1600 mg/l
LD 50 (oral, rat)	2065 mg/kg
Effet primaire d'irritation de la peau	Irrite la peau et les muqueuses.
Effet primaire d'irritation des yeux	Effet d'irritation.
Sensibilisation	Aucun effet de sensibilisation connu.
Indications toxicologiques complémentaires	L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

## 12. INFORMATION ECOLOGIQUES

<b>TOXICITE AQUATIQUE</b>	<b>Acide sulfamidique</b>
EC 10 (Pseudomonas putida)	23.8 mg/l
CL 50 (96 h, Pimephales promelas)	70.3 mg/l
Remarque	Non neutralisée, la substance peut être dangereuse pour les organismes aquatiques par le changement de pH.
Indications générales	Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (classification selon liste): peu polluant. Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation sous forme non diluée ou en grande quantité.

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Recommandation Produit Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF (transfrontalier/domestique)

Classe ADR/RID	8
No NU	2967
Groupe d'emballage	III
Indice Kemler	80
Désignation technique exacte	Sulphamic acid

#### Transport maritime IMDG

Classe IMDG	8
No NU	2967
Groupe d'emballage	III
Page	8229
No EMS	8-08
MFAG	700

#### Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR

Classe ICAO/IATA	8
No UN	2967
Groupe d'emballage	III

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

La classification et l'étiquetage ont été déterminés selon les directives 67/548/CEE et 1999/45/CEE.

Symbole



Xi Irritant

Phrases R

R 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.  
R 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S

S 2 Conserver hors de la portée des enfants.  
S 26 En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un spécialiste.  
S 28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec ...  
S 61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Classe de pollution des eaux

Classe de danger par l'eau 1 (classification selon liste):  
peux polluant.



## 16. AUTRES INFORMATIONS

Imprimée le 25.05.2001

Autres informations Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances. Elles sont destinées à décrire nos produits du point de vue de la sécurité ; elles n'ont donc pas pour but d'en garantir certaines propriétés.

CHRIST AQUA ecolife SA  
Neuhofweg 53  
CH-4147 Aesch

Téléphone +41 (0)61 755 88 99  
Fax +41 (0)61 755 88 90